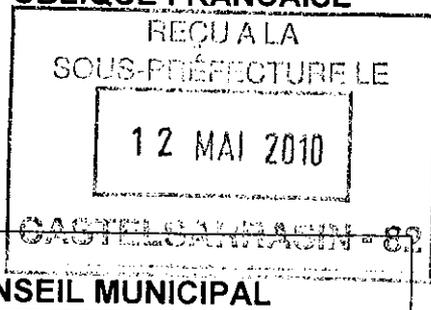


DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DIX LE SIX MAI (06/05/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 AVRIL 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. REDON) **Adjoint**

M Abdelkader SELAM (représenté par M. BOUSQUET), M. Gérard VALLES (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Nathalie GALHO (représentée par Mme NICODEME) **Conseillers Municipaux**

Mme DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Mme CAVALIE

**22 – 06 mai 2010**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE QUARTIERS- ANNÉE 2010**

Nom des associations	Montant 2009	Décision 2010
Bien Vivre à La Madeleine	300,00	300
Bien Vivre au Fraysse Bas	300,00	300
Sauvegarde du Quartier de Saint Benoit	300,00	300
<b>Petit Bois</b>	<b>300,00</b>	<b>1200</b>
Amis de Montescot	300,00	300
Saint Germain Al Bord de l'Aïgo	300,00	300

Comité des Amis du Mont-Chauve	300,00	300
Comité des Fêtes de La Mégère	300,00	300
Comité des Fêtes de Mathaly	600,00	300
Comité des Fêtes de Viarose	300,00	300
Les Amis de l'Ilot Caillavet	900,00	300
Association Du Canal à la Gare	300,00	300
Vivre au Bresidou et sur les Coteaux	300,00	300
Association Culturelle portugaise de Moissac	350,00	300
Comite de Soutien de l'Eglise de Viarose		
<b>TOTAL</b>	<b>5150</b>	<b>5100</b>

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré à 32 Voix Pour et 1 Abstention (M. Charles)**

**APPROUVE** les subventions visées ci-dessus.



Pour copie conforme  
Moissac le 07 mai 2010

Le Maire  
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :